

BULLETIN D'INSCRIPTION

DECOUVRIR BRUXELLES AU FIL DE L'ECRITURE - 2018

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE Rue.....

Code postal Ville.....

TELEPHONE ... Dom Port

EMAIL.....

Je m'inscris au week end d'écriture à Bruxelles du 06 au 08 avril 2018.

J'envoie un chèque d'arrhes de 250€ à l'ordre de La clé des mots, à l'adresse suivante :

Natacha Sels, 109 rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Rappel du tarif du stage hors logement : 290€ avant le 15 décembre 2017 et 320€ ensuite.

Début et fin de stage : le vendredi 06 avril vous êtes attendus à partir de 13h30 et le stage débute à 14h30, le dimanche 08 mars, nous devons quitter les lieux à 19h.

Logement :

Dans un ancien hôtel particulier, aujourd'hui la maison d'Henriette et ses trois filles, situé dans un quartier en vogue de Bruxelles. Les chambres à votre disposition :

3 Chambres individuelles avec salle de bain à partager : 45€ / nuit

1 Chambre lit double avec salle de bain à partager : 48€ / nuit

1 Chambre double avec salle de bain privée. Située dans la grande maison, lit matrimonial : 60€ / nuit

1 Chambre double avec salle de bain privée. Située dans la petite maison, lits séparés : 45€/personne

Le petit déjeuner est inclus dans le tarif.

J'ai bien pris connaissance de la charte ci-joint et m'engage à la respecter.

Date de votre envoi :

Signature du participant :

Natacha Sels – La clé des mots - Charte

DECOUVRIR BRUXELLES AU FIL DE L'ÉCRITURE – 2018

Cadre du stage

Constitution des groupes

Les groupes sont mixtes et constitués d'adultes à partir de 18 ans. Pour le stage « Découvrir Bruxelles au fil de l'écriture », seule la maîtrise du français est requise.

Règles de participation

La qualité de relation entre les participants représente une base importante pour un travail serein. Tolérance, convivialité et bienveillance en sont les maîtres mots. Ce qui signifie plus concrètement :

- Respect du cadre de l'atelier basé sur trois principes : l'écriture, la lecture et les retours.
- Participation active aux propositions d'écriture.
- Ecoute attentive et positive des textes.
- Respect des personnes et des productions (critique constructive plutôt que jugement).
- Conscience du bien vivre ensemble.

Respect du droit de propriété intellectuelle

Chaque participant s'engage à ne pas diffuser des textes à l'extérieur du groupe sans l'autorisation de l'auteur et à respecter la règle de confidentialité sur ce que chacun peut être amené à lire ou dire dans cet espace de confiance privilégié.

Rôle de l'animateur

- Concevoir les propositions et la démarche de progression.
- Accompagner l'écriture, soulignant les points forts, déverrouillant une situation de blocage, ouvrant de nouvelles pistes.
- Garantir le respect des règles de l'atelier et du cadre général du stage.
- Vous faire bénéficier de sa connaissance de Bruxelles. Il ne se substitue néanmoins pas à un guide historique.

Règles de fonctionnement de l'association

Votre statut

Les ateliers d'écriture de Natacha Sels font partie de l'association Loi 1901, *La clé des mots*. Vous en devenez automatiquement membre lors de votre inscription car une cotisation de 10€ est incluse dans la tarif du stage.

Responsabilités et assurances

En tant que membre de l'association, vous bénéficiez des garanties "Responsabilité Civile", "Indemnisation des dommages corporels et des dommages aux biens" pour les activités proposées par l'association durant votre stage. En revanche, *La clé des mots* ne sera pas tenue responsable en cas de :

- retards, grèves ou annulation des transporteurs (métro, bus, train, avion, bateau...)
- intempéries diverses (inondations, tempêtes, orages ...)

Par conséquent, en cas de retard, d'annulation en tout en ou partie de l'atelier ou du stage suite à ces événements, la responsabilité de *La clé des mots* ne pourra être retenue.

Les arrhes

Les arrhes ne sont encaissées qu'une semaine avant votre stage, mais ne seront pas retournées en cas d'annulation de votre part.